En choisissant de travailler avec nous, vous bénéficiez du doublement du CIR – Crédit Impôt Recherche.

LA SEFRA , la SENuRA et la SERAIL ont pour membres constitutifs de leurs conseils d'administrations les Chambres d'Agriculture : grâce à cela les commanditaires peuvent bénéficier d'un doublement du CIR (Crédit Impôt Recherche) sur les prestations d'expérimentations (Code Général des Impôts, article 244, quater B)

Exemple : essai facturé à 10 000 €, le commanditaire peut récupérer 6 000 € en faisant la demande de C.I.R.

Le crédit d'impôt fonctionne comme une réduction d'impôt et est limité au montant des impôts dus par l'entreprise.

Prenez contact avec vos services juridiques !

« L'article 103 de la loi n° 2016-1918 du 29 décembre 2016 de finances rectificative pour 2016 étend aux stations et fermes expérimentales dans le secteur de la recherche scientifique et technique agricole ayant pour membre une chambre d'agriculture départementale ou régionale le bénéfice des dispositions du d du II de l'article 244 quater B du code général des impôts (CGI) qui prévoient le doublement, dans l'assiette du crédit d'impôt recherche (CIR), des dépenses confiées à certains organismes de recherches publics, à la condition qu'il n'existe pas de lien de dépendance au sens des deuxième à quatrième alinéas du 12 de l'article 39 du CGI. »

ENTREPRISES AMONT OU AVAL DE LA FILIÈRE FRUITS ET LÉGUMES, CONTACTEZ-NOUS.

NOUS POUVONS INTERVENIR POUR RÉPONDRE À VOS BESOINS !

SEFRA
2485 Route des Pécolets
26800 Etoile sur Rhône
04 75 60 73 40
etoile@sefra.fr
Contact BPE :
Claire GORSKI
claire.gorski@sefra.fr
www.pep.chambagri.fr/fruits

SENURA
385A route de Saint Marcellin
38160 Chatte
04 76 38 23 00
contact@senura.com
Contact BPE :
Delphine SNEEDSE
dsneedse@senura.com
www.senura.com

SERAIL
123 Chemin du Finday
69126 BRINDAS
04 78 87 97 59
Contact :
Alexandre BURLET
burlet.serail@wanadoo.fr
www.pep.chambagri.fr/legumes

conception : Cnossos photos : © Cnossos/SENURA - D.R. | ne pas jeter sur la voie publique

OFFRE DE SERVICES

RÉALISATION D'**ESSAIS** SUR **CULTURES FRUITIÈRES** ET **LÉGUMIÈRES** EN **AUVERGNE-RHÔNE-ALPES**

3 STATIONS EXPÉRIMENTALES RÉGIONALES

- un service sur mesure
- une équipe de professionnels à votre écoute
- une excellente connaissance des filières
- une assurance Qualité à travers le référentiel BPE*

*(Bonnes pratiques d'expérimentation)

SENURA

La Station d'Expérimentation Nucicole Rhône-Alpes (SENuRA) est une association loi 1901 à but non lucratif crée en 1993 à l'initiative des producteurs, appuyés par la Chambre d'Agriculture de l'Isère. Elle a pour mission la mise en place de programmes d'expérimentation pour répondre aux problématiques de la filière noix et développer des méthodes et techniques directement applicables par les nuciculteurs. Le verger expérimental de la SENuRA se situe à Chatte (29ha) mais de nombreux essais sont réalisés chez les producteurs.

LES THÉMATIQUES TRAVAILLÉES SONT :

- Le matériel végétal : variétés et porte-greffes
- La conduite des noyers : alimentation des sols, techniques culturales, gestion de l'irrigation
- L'agriculture biologique
- La réduction des intrants et les techniques de Biocontrôle
- La conduite d'essais phytosanitaires (essais homologation, essais stratégies, produits de biocontrôle), en relation avec d'autres pays européens producteurs de noix
- Le développement des outils de l'Agriculture numérique et connectée

La SENURA est agréée BPE pour les expérimentations en nuciculture sur le site central de Chatte et chez les nuciculteurs.
N° AGRÉMENT : BPE - 077

SEFRA

La Station d'expérimentation fruitière en Rhône-Alpes (SEFRA) est une association loi 1901 créée en 1990 à l'initiative des chambres départementales d'agriculture sur demande des arboriculteurs. Elle a pour mission l'expérimentation régionale en fruits et travaille actuellement sur les espèces : Pêche – Abricot – Cerise – Pomme – Poire – Fraise – Chataigne– Kiwi. Le site central se situe à Etoile, avec des antennes décentralisées gérées par les chambres d'Agriculture Savoie Mont Blanc, Rhône, Ardèche et Drôme.

LES THÉMATIQUES TRAVAILLÉES SONT :

- Le matériel végétal : variétés et porte-greffes
- La conduite des arbres : formes fruitières et techniques culturales
- L'agronomie préservation des sols
- L'agriculture biologique
- La réduction des intrants et les techniques de Biocontrôle
- La conduite d'essais phytosanitaires (essais homologation, essais stratégies, produits de biocontrôle)
- Le développement des outils de l'Agriculture numérique et connectée

La SEFRA est agréée BPE pour les expérimentations en arboriculture toutes espèces fruitières sur le site central d'Etoile et chez les arboriculteurs.
N° AGRÉMENT : BPE - 078

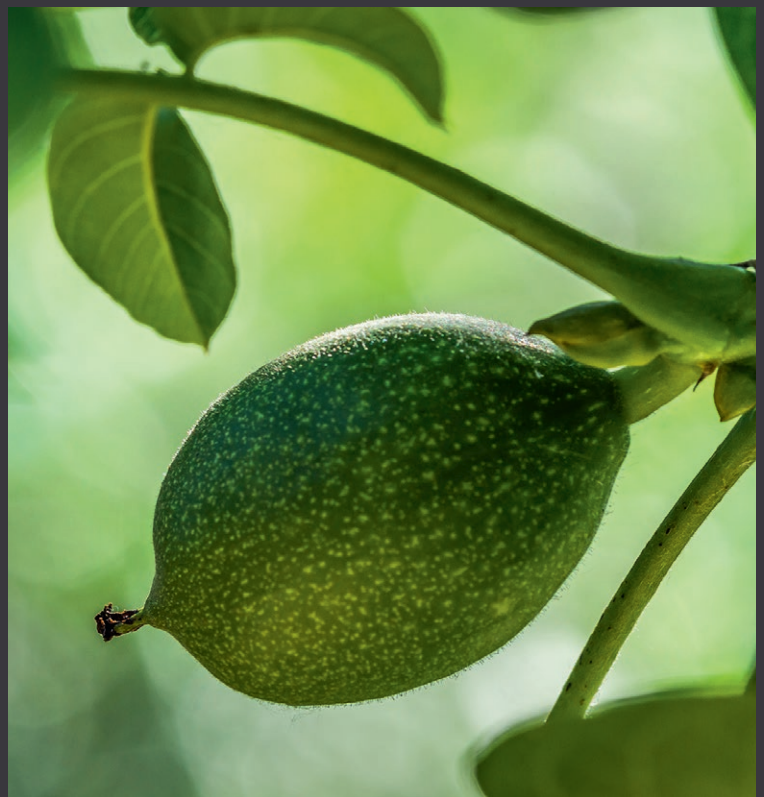

SERAIL

La Station d'experimentation Rhône-Alpes Information Légumes (SERAIL) est une association loi 1901 créée en 1986 à l'initiative des chambres départementales d'agriculture, sur demande des professionnels maraîchers de la région. Elle a pour mission l'expérimentation régionale en légumes et travaille principalement sur la salade, mais également sur une large gamme de cultures : poireau, tomate, courgette, ail, potimarron, aubergine...

LES THÉMATIQUES TRAVAILLÉES SONT :

- La protection des cultures, la conduite d'essais phytosanitaires (essais homologation, essais stratégies, produits de biocontrôle)
- Le matériel de culture : paillage, irrigation, ...
- Le matériel végétal
- L'agriculture biologique
- Le développement des outils de l'Agriculture numérique et connectée

La SERAIL est agréée BPE pour les expérimentations en Cultures légumières, plantes aromatiques, médicinales, condimentaires et à parfum sur le site central de Brindas et chez les maraîchers.
N° AGRÉMENT : BPE - 054